



Ebay compte fermé et rétention de l'argent

Par madjpm

Bonjour,

J'ai voulu vendre une partie de ma collection de vieux jeux video sur ebay suite à un déménagement avec mon compte EBay datant de 2004 sur lequel je n'avais jamais eu aucun problème et qui était utilisé quasi que pour acheter et vendre des jeux video (100% d'avis positifs...)

J'ai donc mis environ 60 annonces pour différents jeux dont je voulais me débarrasser avec une livraison par la poste (colissimo et lettre suivie pour les jeux inférieurs à 3 cm d'épaisseur)

Après la vente, Ebay me demande des preuves d'envoi, ça tombe bien, la poste m'avait justement fourni des petits tickets pour chaque envoi avec un QRcode dessus, je prends donc des photos de tous ces tickets et j'envoie tout à ebay. Je renseigne également les numéros de suivis pour chacune de mes ventes sur Ebay pour que les acheteurs voient où sont leurs colis.

Résultat : Les preuves ne conviennent pas et il faut un bordereau d'expédition (que je n'ai pas du coup...)

J'essaie d'expliquer à ebay que comme c'était mis dans l'annonce, j'avais prévu d'envoyer ça en lettre suivie et en Colissimo mais ils ne veulent rien savoir et continuent à me demander des bordereaux d'expéditions à la façon de robots et bloquent mon argent (plus de 5000? quand même)

Malgré les bons commentaires que je commençais à recevoir après ces ventes (vu que les gens recevaient bien leurs colis, c'était facilement vérifiable par Ebay...) ils n'ont rien voulu savoir et m'ont à nouveau demandé de nouveaux éléments, à savoir :

- Une photocopie recto/verso de ma carte d'identité que j'ai bien évidemment donné sans problème.
- Une preuve de domicile que j'ai par ailleurs donné sous forme de facture d'électricité

Et...

- Une facture pour tous les objets que je vendais !!! Pour des jeux vidéo qui pour certains étaient issus d'une caisse dans mon grenier !

J'ai à nouveau essayé, expliquer au SAV Ebay que pour des jeux video anciens je n'avais évidemment pas les factures.

Et, là, compte fermé définitivement sans aucun recours.

J'ai réussi à avoir quelqu'un par téléphone qui me confirme que mon compte est bien bloqué à jamais (j'ai même l'interdiction formelle de créer d'autres comptes...) et que je ne pourrai plus m'en servir et il me dit aussi que mon argent est bloqué chez eux pendant 72 jours... J'imagine qu'ils font travailler l'argent des gens durant tout ce temps et je trouve ça inadmissible !

Impossible de connaître la raison de mon bannissement définitif ebay, ils ne veulent absolument rien divulguer et se comportent comme des robots dans leurs réponses... Selon eux, je serais un danger pour la communauté Ebay !!!

Quelques questions du coup :

- On t'ils le droit de garder l'argent des gens pendant 72 jours sans aucune raison ? D'ailleurs vais-je seulement récupérer mon argent dans 72 jours ?

- Par ailleurs, ils peuvent fermer pour toujours un compte sans donner aucune raison valable à l'utilisateur en le traitant de malhonnête dans leurs emails ?

Par ESP

Bonjour et bienvenue
Un forum juridique n'est pas en capacité de traiter un tel sujet.
C'est du ressort d'un avocat
Bonne chance.

Par madjpm

Ok merci, je vais me renseigner sur l'aide juridique que je dois avoir avec un de mes contrats d'assurance dans ce cas.
Pensez-vous qu'il soit utile de déposer une plainte à la gendarmerie en même temps ?

Par ESP

Pas en l'état je pense...
La difficulté étant de trouver le motif juridiquement adapté à ce cas.
[url=https://www.ebay.fr/help/account/account-restrictions-suspensions/restrictions-et-suspensions-de-compte?id=4190]
https://www-restrictions-suspensions/restrictions-et-suspensions-de-compte?id=4190[/url]

Par kang74

Bonjour

Après un certain seuil de nombre de ventes et de chiffres d'affaire, vous devez vous inscrire en tant que vendeur professionnel.
Avec les droits et surtout les devoirs qui vont avec.

Par madjpm

Oui, mais là pour le coup, je n'avais aucune idée du montant que ça allait atteindre déjà et c'est quelque chose que je fais très rarement (quand je fais du rangement...)

Là ça coïncide avec mon déménagement, mais sinon j'utilise mon compte eBay peut être une ou deux fois par années.

Et, d'après les échanges avec eux, mon blocage de compte n'a visiblement rien à voir avec cela.

Par Isadore

Bonjour,

Si la protection juridique ne traite pas le dossier, voyez association de consommateurs :
[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Les-associations-de-consommateurs]https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Les-associations-de-consommateurs[/url]

Certaines traitent les dossiers antérieurs à l'adhésion.

Sans connaître la cause exacte du blocage du compte, difficile de vous répondre. Avant de déposer plainte, il faut s'assurer qu'il y a une infraction pénale.

Par madjpm

D'après eux, le blocage définitif, c'est parce que je n'ai fourni aucune facture pour les objets que j'ai vendus.

Et, la rétention de l'argent viendrait du fait que je n'avais pas utilisé mon compte eBay depuis plus de quatre ans et j'ai donc été considéré comme nouveau vendeur.

Ce sont des jeux vidéos légaux, certains viennent de mon enfance, d'autres de vide-grenier ou d'achat, mais dans les années 2000 voir avant?

Je n'ai eu aucun hack de mon compte, je suis informaticien et suis plutôt au fait des problèmes de sécurité.

Je n'ai eu aucun problème avec les acheteurs : une personne m'a demandé un retour, car il trouvait la boîte un peu cornée, j'ai accepté immédiatement et l'ai remboursé.

Par contre l'adresse sur la carte d'identité n'est pas identique à celle de la facture de justificatif de domicile et j'ai déménagé il y a peu de temps. Mais, pour expliquer cela à une hotline dans un centre d'appel qui maîtrise parfois mal le français, ce n'est pas toujours évident.

Par Isadore

Tentez un courrier recommandé explicatif avec les justificatifs.

Par madjpm

Ok merci pour l'ensemble de vos conseils, je vais tenter une LRAR au service eBay France.